

## EN PRATIQUE

Le smartphone, nouvel outil indispensable du cabinet dentaire?

P.17

## FORMATION

La prise en charge des formations: quelles nouveautés pour 2017?

P.21

## SANTÉ PUBLIQUE

Présidentielle 2017: demandez le programme santé!

P.27

# Pratiques dentaires

N° 25

www.ufsbd.fr



LE MAGAZINE DE L'UFSBD

MARS 2017



## MANIFESTE

# L'UFSBD S'ADRESSE AUX POLITIQUES

P.05

# OFFRE SPÉCIALE UFSBD

## -10% sur votre abonnement\*

en indiquant le code **UFSBD 2017**

# dosi'BOX

## 132,34€ TTC/an\*\*

au lieu de 147,05 € TTC/an

pour un suivi dosimétrique trimestriel comprenant un dosimètre personnel, un dosimètre d'ambiance et un dosimètre témoin.

Offre valable jusqu'au 31/03/2017



\* Offre réservée à tout nouvel abonné, n'ayant pas bénéficié du service de dosimétrie LANDAUER depuis au moins un an et exclusivement destinée aux cabinets dentaires.

\*\* Suivi dosimétrique trimestriel comprenant un dosimètre personnel, un dosimètre d'ambiance et un dosimètre témoin au prix unitaire HT de 14€. Abonnement d'un an reconductible tacitement. Se référer aux conditions générales d'abonnement LANDAUER disponibles sur [www.landauer-fr.com](http://www.landauer-fr.com). En cas de paiement par chèque, des frais de gestion de 55€ HT sont facturés.

**LANDAUER**

Code **UFSBD 2017**

01 40 95 62 90

[service@landauer-fr.com](mailto:service@landauer-fr.com)



## L'UFSBD éclaire les acteurs politiques

Le début de l'année a été marqué par le non-aboutissement des négociations conventionnelles avec l'Assurance Maladie et l'entrée en campagne des principaux candidats à l'élection présidentielle.



**UNE PÉRIODE DÉTERMINANTE POUR L'AVENIR DE NOTRE PROFESSION ET DE LA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE EN FRANCE, DURANT LAQUELLE L'UFSBD JOUE TOUT SON RÔLE. //**

**L'**année 2017 s'annonce déterminante pour l'avenir de notre profession, et de manière plus générale, pour la place qu'occupera demain la santé bucco-dentaire dans le système de santé global.

Fin janvier, les syndicats dentaires représentatifs, la CNSD, la FSDL, et l'UD ont rejeté les propositions avancées par l'Assurance Maladie dans le cadre des négociations conventionnelles ouvrant la voie à un règlement arbitral. Mais c'est bel et bien l'ensemble de notre profession et les étudiants en dentaire qui se tenaient vent debout contre le projet de l'Assurance Maladie.

L'UFSBD a pleinement joué son rôle en adressant aux organisations syndicales signataires de la convention, ainsi qu'au directeur général de l'Assurance Maladie et au cabinet de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, Marisol Touraine, les propositions que nous portons, en tant que collaborateur de l'OMS, pour l'évolution de notre exercice professionnel et l'amélioration de la santé bucco-dentaire des Français. À charge pour les syndicats de défendre ces préconisations comme ils s'étaient engagés à le faire jusque dans les colonnes de notre magazine.

La campagne présidentielle nous donne maintenant l'occasion de sortir du cadre du cabinet dentaire en interpellant les candidats déclarés et en contribuant à nourrir le volet santé de leurs programmes. C'est tout le sens du manifeste « *Osons la santé bucco-dentaire pour tous* » que nous publions à leur intention, et plus largement vers les parlementaires et le grand public. Les inégalités de santé se creusent, quatre Français sur dix ne se rendent pas chez un chirurgien-dentiste, alors même que les soins sont pris en charge à 100 %, nous n'avons plus de temps à perdre pour rappeler que d'une bonne santé bucco-dentaire dépend une bonne santé globale.

Alors Mesdames et Messieurs les candidats, les parlementaires, osez avec nous regarder le problème en face, osez les solutions de bon sens, osez des mesures de prévention collective efficaces, osez la prévention dans la vie quotidienne, et donnez enfin les moyens aux chirurgiens-dentistes d'agir en matière de prévention et de soins précoces dans leur cabinet.

...Pour inviter enfin la santé bucco-dentaire dans tous les foyers!

Dr SOPHIE DARTEVELLE, **présidente de l'UFSBD**

# SOMMAIRE N° 25



## 3 ÉDITO

L'UFSBD éclaire les acteurs politiques

## 5 À LA UNE

Le Manifeste de l'UFSBD à destination des politiques

## 7 EN MOUVEMENT

Retour sur le Moi[s] sans tabac

## 8 ACTUALITÉS

## 13 EN PRATIQUE

### 13 Gestion informatisée de la traçabilité

Des risques sous contrôle

### 17 Santé 2.0

Le smartphone, nouvel outil indispensable du cabinet dentaire ?

## 21 FORMATION

### 21 Prise en charge des formations

Quelles nouveautés pour 2017 ?

### 23 Fiche pratique

Dans les « coulisses » du DPC et du FIF PL

### 24 Éducation thérapeutique du patient

Pour rendre le patient acteur de sa prise en charge

## 27 SANTÉ PUBLIQUE

### 27 Présidentielle

Demandez le programme santé !

## 30 AGENDA

**Pratiques Dentaires**, *Le magazine de l'UFSBD*, est édité par l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire, 7 rue Mariotte, 75017 Paris – Tél.: 01 44 90 72 80 / Fax: 01 44 90 97 82 • **Directeur de la publication:** Dr Sophie Dartevelle • **Rédacteur en chef:** Dr Benoît Perrier • **Responsables de rubrique:** Laurent Poupelloz (*Actualités*) – Dr Julien Laupie (*En pratique*) – Dr Jacques Wemaere (*Santé publique*) • **Ont également participé à ce numéro:** Véronique Gardon, Danielle Grizeau-Clemens, Sandrine Nguyen • **Rédaction:** Florian Maire, MEANINGS • **Conception et réalisation:** MEANINGS 256 rue du Faubourg Saint-Martin, 75010 Paris – Tél.: 01 45 49 29 34 • **Crédits photo:** photothèque UFSBD, iStock, Shutterstock, DR • **Impression:** Imprimerie Vincent à Tours • **Régie publicitaire:** Laurent Poupelloz, tél.: 01 44 90 93 99, e-mail: laurentpoupelloz@ufsbid.fr • Magazine distribué à l'ensemble de la profession.

SOYEZ CONNECTÉS



« CONTINUEZ À INVITER, LIKER, COMMENTER, PARTAGER! »

Suivez cette page et partagez les messages de santé bucco-dentaire publiés régulièrement sur un ton original, et incitez vos patients à faire de même.



twitter.com/ufsbid

# “ OSONS LA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE POUR TOUS ! ”

**Aujourd’hui, en France, nous avons tous les moyens d’être en bonne santé bucco-dentaire. Pourtant, ce n’est pas le cas. Les Français négligent leurs dents, et donc leur santé en général.**

Faut-il rappeler que quatre Français sur dix ne vont pas chez le chirurgien-dentiste ; qu’une carie non soignée ou une gencive malade sont de véritables portes d’entrée pour les bactéries ou les toxines nuisant à notre santé globale ? Faut-il rappeler que les enfants d’ouvriers ont six fois plus de risques d’avoir des caries que les autres enfants ; que la plupart de nos anciens souffrent de leur dentition délabrée ; que les plus fragiles s’éloignent de plus en plus du système de santé ?

## OSONS REGARDER LE PROBLÈME EN FACE

Les pathologies dentaires concernent tous les Français à tous les âges. L’impact de la santé bucco-dentaire sur la santé générale n’est plus à démontrer. Maladies cardio-vasculaires, maladies chroniques... l’impact de la mauvaise santé de nos dents peut être dramatique. Citons, parmi les autres risques dont nous parlons peu, celui d’accouchement prématuré, qui est trois fois plus élevé chez la femme enceinte atteinte d’une maladie parodontale, ou encore celui de malnutrition ou de carence alimentaire, facteur de morbidité chez les personnes fragiles, lié à la perte des dents et à l’édentement.

## OSONS LES SOLUTIONS DE BON SENS

Les caries ne sont pas une fatalité. La mauvaise santé bucco-dentaire non plus. Si nous adoptons les bons comportements dès le plus jeune âge – deux brossages de dents par jour, une visite annuelle chez le chirurgien-dentiste – nous n’en serions pas là. Oserons-nous passer un jour d’une logique de politique de soins à une logique de politique de santé ? Nos élus ne s’impliquent pas davantage dans des sujets à grande portée en terme de prévention comme la mise en place d’un véritable parcours santé grâce à des examens de prévention tout au long de la vie, la taxe soda, la baisse de la TVA sur les produits d’hygiène bucco-dentaire, entre autres. Nous savons tous qu’agir vers plus de prévention, dès le plus jeune âge, c’est agir pour une meilleure santé des Français et dépenser moins.

## OSONS INFORMER ET ÉDUCUER

La santé bucco-dentaire est un des meilleurs indicateurs des inégalités dans nos sociétés. Certains parlent même des « sans-dents » comme de la pire misère. Oui, aujourd’hui, les faits sont là. Victimes du cliché « dentiste trop cher », et insuffisamment sensibilisés aux comportements et aux soins préventifs, les Français ne consultent qu’en cas d’urgence et certaines catégories sociales les plus fragiles et dépendantes sont de plus en plus éloignées des parcours de soins. Pourtant, plus de 96 % de la population en France dispose d’une couverture santé complémentaire qui rembourse intégralement les soins dentaires conservateurs courants.

## OSONS RENFORCER LES MOYENS ET LES RESSOURCES AUPRÈS DE NOS CHIRURGIENS-DENTISTES

Les interventions lourdes et les coûts qui en découlent pourraient être évités si les patients se rendaient au moins une fois par an chez le chirurgien-dentiste et que celui-ci avait réellement les moyens d’assurer une bonne santé bucco-dentaire à tous ses patients. Renforçons auprès de nos chirurgiens-dentistes les moyens d’agir, en matière de prévention et de soins précoces, pour qu’ils soient les véritables relais de proximité de la santé des Français sur nos territoires, dans les écoles, au sein de nos entreprises, auprès des autres acteurs de santé...

**Commons cette mauvaise image des chirurgiens-dentistes et les messages négatifs qui leur sont associés afin que chacun se rende régulièrement chez son dentiste.**

Inscrivons la santé dentaire dans le parcours santé de tous les Français et invitons la santé bucco-dentaire dans tous les foyers.

**IL S’AGIT D’UNE PRIORITÉ DE SANTÉ GLOBALE,  
CAR ON NE PEUT PAS ÊTRE EN BONNE SANTÉ  
SI ON N’EST PAS EN BONNE SANTÉ BUCCO-DENTAIRE.**



**DÉFENDONS LA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE,  
DÉFENDONS LA SANTÉ DE TOUS.**

# Qui mieux que l'UFSBD mérite votre soutien ?



CENTRE COLLABORATEUR DE L'OMS  
POUR LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX CONCEPTS  
D'ÉDUCATION ET DE PRATIQUES BUCCO-DENTAIRES

[www.ufsbd.fr](http://www.ufsbd.fr)



Soutenir l'UFSBD, c'est affirmer votre conviction profonde sur la place de la Prévention dans le parcours santé de tous les Français, dans et en-dehors de nos cabinets dentaires.

vision

## convivialité

UFSBD 85

UFSBD 88

## proximité

UFSBD 74

UFSBD 63

## engagement

UFSBD 66

**Nous avons besoin de vous !**

**Soutenez-nous ! Et si vous le souhaitez devenez acteur de terrain !**

### Bulletin de soutien à l'UFSBD - Cotisation annuelle de 50 euros

Docteur : ..... E-mail : ..... Tél. : .....

Adresse du Cabinet : .....

Je souhaite adhérer à l'UFSBD et je joins un chèque de 50 euros.

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de UFSBD + le n° de votre département (ex. : praticien des Bouches du Rhône = UFSBD 13) et d'adresser votre coupon accompagné de votre règlement à : **UFSBD ADHESION - 7 rue Mariotte - 75017 PARIS.**



MOI(S) SANS TABAC

# Une première édition fort réussie !

Tout au long du mois de novembre 2016, l'opération, qui a eu un grand succès, a permis d'inscrire un nombre important de fumeurs dans une dynamique d'arrêt. De plus, ce sont aussi des associations, des professionnels de santé, des acteurs de santé publique, qui se sont retrouvés impliqués dans un programme de promotion de la santé.

Cette initiative, lancée par le ministère de la Santé en partenariat avec l'Assurance Maladie, est la première du genre en France. Elle consistait à proposer à tous les fumeurs d'arrêter de fumer ensemble, pendant un mois. Cette opération construite sur la durée, l'année 2016 étant l'année zéro d'une opération vouée à se renouveler sur plusieurs années, a entraîné une mobilisation nationale et régionale et des partenariats se sont développés sur l'ensemble du territoire. Elle proposait des outils d'aide à l'arrêt du tabac avec le site internet de Tabac info service et le kit d'aide au sevrage tabagique. L'opération s'est aussi appuyée sur le relais et le soutien des professionnels de santé en contact direct avec les fumeurs désirant modifier leurs comportements.

## CHIFFRES CLÉS

180 000 participants au Moi(s) sans tabac sur le site de Tabac info service pendant le mois de novembre 2016.

Seuls 5 % des chirurgiens-dentistes n'abordent pas le sujet du tabac avec leurs patients fumeurs.

63 % pratiquent le conseil minimal.

La proportion de fumeurs parmi les 15-75 ans est de 34,6 %



Avec près de 180 000 inscrits et plus de 620 000 kits d'aide à l'arrêt du tabac distribués, le « Moi(s) sans tabac » a remporté un franc succès. Cette participation est également le fruit de l'engagement de 100 partenaires nationaux et plus de 3 000 partenaires régionaux, investis partout en France pour sensibiliser, informer et soutenir les fumeurs désireux d'arrêter. Cela a été le cas pour l'UFSBD qui, dans certaines régions, avec le soutien de l'URPS des chirurgiens-dentistes, a encouragé le positionnement du chirurgien-dentiste comme professionnel de santé impliqué dans le sevrage tabagique de ses patients. Un courrier était envoyé aux chirurgiens-dentistes de la région rappelant qu'en tant que professionnels de santé, ils ont un rôle capital à jouer, comme possible catalyseur de la prise de décision de sevrage. Il était souligné que le conseil d'arrêt d'un professionnel de santé augmente significativement les chances de succès des patients. À ce courrier était joint un dépliant sur la santé bucco-dentaire et le tabac pour aider le praticien à intervenir plus facilement pour parler de l'arrêt du tabac. Si aujourd'hui le défi est terminé, les professionnels de santé comme les chirurgiens-dentistes sont toujours là pour aider chacun à rester ex-fumeur ou pour accompagner les fumeurs dans leur tentative de sevrage. L'UFSBD a enquêté auprès des chirurgiens-dentistes sur la perception de leur rôle dans l'arrêt du tabac de leurs patients fumeurs, il en ressort que presque la totalité (95 %) des chirurgiens-dentistes abordent la question du tabac avec leurs patients et près de deux chirurgiens-dentistes sur trois pratiquent le conseil minimal.

## ET AILLEURS ?



La version anglaise, Stoptober est une campagne proposant aux fumeurs de s'arrêter de fumer pendant 28 jours. Répétée en octobre de chaque année depuis 2012, elle est basée sur le fait que la décision d'arrêt reflète les choix de groupes de personnes reliées entre elles directement ou indirectement.

Ainsi les fumeurs ont deux-tiers de chances de plus de réussir à arrêter si leur conjoint arrête et un tiers de plus si c'est un ami proche ou un collègue de travail. En Angleterre depuis la première campagne presque un million de personnes ont participé. Il a été estimé que cette campagne était à l'origine de 350 000 tentatives d'arrêt du tabac et a permis d'épargner 10 400 années de vie.

## Prix de thèse **NexTDentiste UFSBD**



Lancé en 2013, le prix de thèse NexTDentiste UFSBD a pour objectif de valoriser des travaux faisant progresser à la fois la prévention et l'exercice au quotidien.

Un jury composé de personnalités professionnelles et d'experts a étudié les thèses proposées et 3 prix ont été remis aux gagnants lors du congrès de l'ADF pour une dotation globale d'un montant de 3000 euros, en présence du Docteur Sophie Dartevelle, présidente de l'UFSBD, de Pierre Detours, directeur Général Henry Schein France et de Marc Padovani, directeur des ventes Sirona France.

Le prix 2016 était ouvert à tous les praticiens ayant soutenu leur thèse d'exercice en 2014, 2015 et 2016 sur des sujets de prévention-prophylaxie, environnement professionnel, communication patient et dentisterie numérique.

**Le 1<sup>er</sup> prix de 1500 € a été décerné au Dr Coralie Leman** de la faculté de Reims pour sa thèse « Réalisation des traçabilités réglementaires au cabinet dentaire aidés par un logiciel de gestion ».

**Le 2<sup>ème</sup> prix de 1000 € a été décerné au Dr Charlotte Conord** de la faculté de Nantes pour sa thèse « Réalisation d'un dessin animé sur la prévention bucco-



dentaire dans le service d'oncologie pédiatrique du CHU de Nantes ».

**Le 3<sup>ème</sup> prix de 500 € a été décerné au Dr Amélie Rigaux** de la faculté de Nancy pour sa thèse « Exercices professionnels à risques pour la santé bucco-dentaire ».

Pour participez au prix de thèse NexTDentiste UFSBD 2017 :

➔ [www.ufsbd.fr/espace-pro/etudiants/prix-de-these](http://www.ufsbd.fr/espace-pro/etudiants/prix-de-these)

## Point progrès-handicap



La charte Romain Jacob, signée par toutes les régions depuis le 13 février 2017, est un guide de bonnes pratiques pour améliorer l'accès aux soins des personnes handicapées. Aujourd'hui déclinée selon les spécialités des différents acteurs de soins, comme l'odontologie et les urgences, d'autres sont actuellement en cours de rédaction. Depuis un an, l'association Handidactique mesure la satisfaction des personnes en situation de handicap sur la qualité et l'accueil de leurs soins via un questionnaire nommé Handifaction qui a déjà fait l'objet de plus de 11.000 réponses au cours de l'année 2016.

De nombreux acteurs du soin, dans les hôpitaux, les maisons de santé, le médico-social, l'aide à domicile, l'hospitalisation à domicile, la médecine de ville, la médecine spécialisée et généraliste, se sont mobilisés pour faire progresser leur accès aux soins aux personnes handicapées. Les progrès constatés autour de la charte Romain Jacob, sont souvent des efforts personnels de tous les acteurs du soin : évolution de leurs pratiques, formation aux handicaps, changement de comportement et accessibilité aux personnes handicapées dans le cadre de leurs soins.



Pour mieux marquer l'accueil des personnes handicapées tenant compte de la charte Romain Jacob, il a été créé des points rouges appelés : Point Progrès charte Romain Jacob apposés sur les lieux de ces progrès, devenus de bons repères pour les équipes comme pour les personnes handicapées elles-mêmes.

➔ [www.handidactique.org](http://www.handidactique.org)

## Le printemps du sourire

Cette année la Journée Mondiale de la Santé Bucco-Dentaire durera tout le printemps ! Pour célébrer à la fois le début du printemps et la journée mondiale de l'hygiène bucco-dentaire, Pierre Fabre Oral Care, acteur de santé publique français incontournable en pharmacie, et l'UFSBD, ont imaginé une saison de sensibilisation, de motivation, d'éducation aux bons gestes d'hygiène bucco-dentaire, appelée le « printemps du sourire » pour faire adopter de

bonnes résolutions à vos patients ! Un programme de promotion des bons gestes décliné en 3 temps forts :  
 – l'engagement de 2750 pharmacies avec des **trousses d'hygiène** à gagner et un **e-learning** sur la santé bucco-dentaire pour développer les compétences des équipes officielles sur la thématique dentaire.  
 – **une enquête on line** adressée à 600 000 Français afin de recueillir leur ressenti sur leur santé bucco-dentaire. Les résultats de l'enquête seront



exploités par la suite sous forme d'infographies.  
 – les **députés** recevront tous, le 20 mars, **une trousse d'hygiène bucco-dentaire** estampillée « Le printemps du sourire » afin de les sensibiliser à l'importance de la prévention bucco-dentaire.

➔ [cabinetdentaire@ufsbd.fr](mailto:cabinetdentaire@ufsbd.fr)



## La prévention, outil de solidarité de la boulangerie artisanale Un modèle à suivre !

Le 1<sup>er</sup> décembre 2016, la boulangerie artisanale a souhaité au cours d'une conférence de presse à laquelle l'UFSBD était associée, communiquer sur ses actions de prévention rendues possibles grâce à sa complémentaire santé. La Confédération Nationale de la Boulangerie et Boulangerie-Pâtisserie française et les organisations syndicales des salariés sont passés d'une logique de réparation à une logique de prévention grâce à un fonds et à une gouvernance paritaire dédiés. Cette politique de prévention ambitieuse s'est traduite par le développement de campagnes de prévention nationales destinées au

personnel de la boulangerie-pâtisserie. Pour chaque campagne, la commission paritaire s'appuie sur un comité d'experts permettant de réaliser un diagnostic au niveau de la branche sur le thème de santé abordé et de valider les axes de développement de ses actions ainsi que leurs évaluations. C'est ainsi que le Dr Sophie Dartevelle, Présidente de l'UFSBD est associée au comité d'experts pour les campagnes de prévention à l'hygiène bucco-dentaire. Depuis le premier comité d'experts qui s'est tenu en avril 2008, de multiples programmes ont vu le jour permettant de couvrir tous les aspect

de la prévention, qu'elle soit primaire, secondaire ou tertiaire, s'adressant à tous les salariés, des apprentis aux chefs d'entreprise et ciblant l'ensemble des risques professionnels ; risques carieux et allergiques et des risques plus généraux comme le risque de diabète. Une étude sur les impacts de la rentabilité des actions de prévention bucco-dentaire (hors CFA) a montré que les salariés ayant bénéficié de la prévention consomment en moyenne des soins moins chers par consommant. En outre, l'état de santé bucco-dentaire des salariés est amélioré suite à la campagne de prévention.

## 2017/ Lancement du blog NextDentiste UFSBD



### NexTDentiste: un blog pour quoi faire ?

Il a pour objectif de répondre à toutes les attentes des étudiants dentaires sur leur future profession et leur futur exercice. Que le futur praticien soit au début ou en fin d'études, en préparation de thèse ou même en début d'installation, NexTDentiste va lui apporter les clés pour se poser les bonnes questions et trouver les bonnes réponses. Ainsi, il y retrouvera des articles passionnants sur :

- les dernières avancées technologiques en matière de chirurgie-dentaire ;
- des outils pratiques et concrets qui vont lui changer la vie au quotidien ;

- des interviews inspirantes de praticiens en exercice ;
- les dernières recommandations de l'UFSBD ;
- des conseils pratiques pour gérer au mieux un cabinet.

En résumé, NexTDentiste, avec le soutien d'Henry Schein France, Julie Software et 3M Santé, va apporter aux futurs praticiens un éclairage réaliste sur leur profession qui leur permettra de se focaliser sur l'essentiel : prendre du plaisir à soigner les patients et s'épanouir dans ce beau métier de chirurgien-dentiste.

➔ [www.nextdentiste.com](http://www.nextdentiste.com)

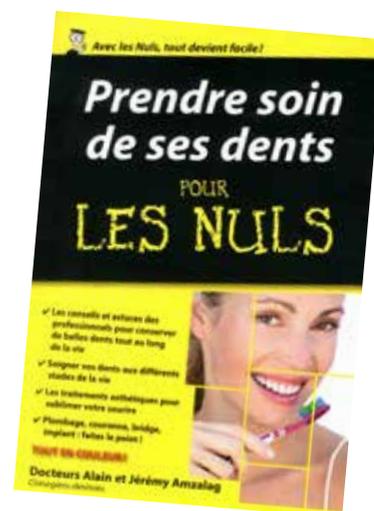
## Le guide complet pour des dents en bonne santé !

Depuis combien de temps n'avez-vous pas été chez votre chirurgien-dentiste ? Êtes-vous certain de n'avoir aucune carie, infection ou début de déchaussement ? Sauriez-vous en reconnaître les plus petits symptômes ? Grâce à ce livre écrit par les Docteurs Alain et Jérémy Amzalag (chirurgiens-dentistes), vos patients vont comprendre qu'il est primordial de prendre soin de leurs dents. Ils y trouveront les règles de prévention bucco-dentaire indispensables, des techniques de brosseage ainsi que les outils pour

assurer une bonne hygiène bucco-dentaire au quotidien.

De l'appareil dentaire à l'implant en passant par le bridge et la couronne, cet ouvrage aidera vos patients à comprendre les différentes réponses à leur pathologie. *Prendre soin de ses dents pour les nuls* n'a pas pour vocation de remplacer les conseils de chirurgiens-dentistes ni la visite annuelle mais il permet d'améliorer la connaissance de tous les patients sur le monde de la dentisterie et des soins pour assurer son capital santé bucco-dentaire.

➔ [www.pourlesnuls.fr](http://www.pourlesnuls.fr)





3M Solutions pour le Soin Oral Professionnel

# Solution de reconstitution corono-radriculaire. Pour un soin plus simple, en toute sécurité.

La reconstitution corono-radriculaire peut vous sembler très complexe. Nous avons simplifié ce protocole. Avec moins d'étapes cliniques et moins de produits, la solution 3M vous apporte : gain de temps, mémorisation plus simple de l'acte à réaliser, plus de sécurité et plus de reproductibilité. 4 produits seulement, chacun d'eux ayant fait leur preuve.

Pour plus d'informations, contactez-nous sur :  
[www.3Mespe.fr](http://www.3Mespe.fr)



3M™ RelyX™ Unicem 2 Automix  
Ciment composite auto-adhésif



3M™ RelyX™ Fiber Post 3D  
Tenon fibres de verre



3M™ Scotchbond™ Universal  
Adhésif



3M™ Filtek™ Bulk Fill  
Restauration postérieure  
Composite à mise en masse

# Vaincre l'anxiété



Vaincre mon anxiété sur le fauteuil

**P**lus d'un Français sur deux est anxieux face aux soins bucco-dentaires. Devant ce constat accablant, les Laboratoires Pierre Fabre Oral Care ont décidé de se mobiliser en proposant le programme « J'aime mon dentiste » afin d'apporter des réponses concrètes et faciles à mettre en œuvre, aussi bien pour le patient que pour le chirurgien-dentiste. L'objectif commun : que l'anxiété ne soit plus un frein à la bonne prise en charge de la santé bucco-dentaire des patients. Ainsi, pour mieux appréhender le stress lors des consultations au cabinet

dentaire, les patients disposent de différents outils :

- un **questionnaire d'autoévaluation** remis dans la salle d'attente, avant la consultation, pour exprimer ses sentiments. Une démarche perçue comme un premier signe d'empathie.
- un **poster affiché dans la salle d'attente** destiné à interpeller le patient pour l'inciter à échanger avec son chirurgien-dentiste.

Pour une prise en charge optimisée, le chirurgien-dentiste dispose :

- d'un **module de formation interactif et personnalisé** sous la forme d'un coaching digital en 3D.
- d'un **support de formation pédagogique** pour mieux repérer les patients anxieux.
- de **vidéos pédagogiques** composées de 4 séquences illustrant la relation patient-professionnel de santé bucco-dentaire.
- d'une **page internet** dédiée sur le site [www.pierrefabreoralcare-services.fr](http://www.pierrefabreoralcare-services.fr) pour retrouver tous les documents du programme « J'aime mon dentiste ».
- d'un **comité scientifique** de grande renommée pour mettre en place ce programme ambitieux.

Ainsi, le cabinet dentaire est un lieu au potentiel anxiogène important qui peut être atténué en agissant à différents niveaux afin de favoriser le bien-être du praticien et du patient.

➔ [www.pierrefabreoralcare-services.fr](http://www.pierrefabreoralcare-services.fr).

## Mes vaccins.net



**A** lors que la polémique sur la vaccination des professionnels de santé contre la grippe

se termine à peine, c'est peut-être le moment de faire un petit bilan sur ses vaccinations. Mais où est passé votre carnet de santé ?

Et au fait, concernant votre vaccination obligatoire contre l'hépatite B, vous en êtes où ? Mon dernier rappel Tétanos c'était quand et c'est tous les combien ?

Heureusement le temps de ces questions importantes sans réponses c'est terminé ! Passez au carnet de vaccination électronique. Disponible sur internet et en appli mobile, « Mes Vaccins » permet de créer son propre carnet de vaccination électronique et de se tenir au courant des dernières recommandations vaccinales mais aussi de recevoir des alertes au moment des rappels de vaccination nécessaire. Un outil indispensable et hyper-pratique, aussi bien pro que perso, pour un sujet sérieux malheureusement trop souvent négligé.

En répondant à un questionnaire détaillé qui commence par une carte du monde, vous pouvez également préparer vos voyages et connaître la liste des vaccins recommandés, les risques infectieux encourus, les produits à glisser dans sa trousse de premiers secours et la localisation du centre de vaccination internationale le plus proche.

**Télécharger l'application disponible sur l'Apple Store et le Play Store.**

## Nouvelles aiguilles dentaires ValueJect® : Heraeus Kulzer



**A**vec ses aiguilles SOPIRA Carpule, Heraeus Kulzer propose depuis des décennies des aiguilles dentaires d'excellente qualité avec un vaste choix de tailles et adaptées à chaque indication spécifique. Avec les aiguilles ValueJect, le spécialiste de l'anesthésie locale offre une option supplémentaire aux chirurgiens-dentistes dans leur choix de matériaux.

Toutes leurs aiguilles dentaires siliconées sont renommées pour leur triple biseau et leur acier d'excellente qualité. Les chirurgiens-dentistes comptent sur des injections pratiques et fiables. Les patients eux apprécient le confort et une faible douleur initiale grâce à une injection en douceur. Les aiguilles ValueJect offrent la qualité et tout en réduisant les coûts des injections dans la pratique quotidienne. Parce que la valeur repose sur la sécurité d'un matériau recherché et sur son rapport qualité-prix.

➔ [www.heraeus-kulzer.fr](http://www.heraeus-kulzer.fr).

## Optez pour l'optimisation de votre planning avec Julie.RDV



**À** l'ère où les nouvelles technologies de communication changent les habitudes des patients, ces derniers sont à la recherche d'instantanéité et d'informations rapides. Aujourd'hui, 55 % des patients sont prêts à changer de dentiste : l'accès à l'information sur vos disponibilités doit donc être simple, sans barrière et fait en quelques clics !

Il est donc essentiel pour votre cabinet de proposer à vos patients un service

de prise de rendez-vous en ligne disponible 7j/7, 24h/24. En plus de l'accessibilité auprès des patients, vous diminuez de 30 % le volume des appels en cabinet et optimisez la gestion des tâches administratives de votre assistante. Cette dernière peut alors rester avec vous au fauteuil plutôt que d'être au téléphone.

Plus encore, ce service est automatiquement intégré à votre agenda Julie, donc pas de double saisie

ou de risque d'erreur et surtout, pas d'externalisation de votre base patients, contrairement aux plates-formes externes spécialisées dans la prise de rendez-vous médical en ligne.

Passez à l'action et souscrivez à Julie.RDV : [commercial@julie.fr](mailto:commercial@julie.fr)

➔ [www.julie.fr](http://www.julie.fr)

## Cart Air System : nouvelles méthodes pour une aspiration douce !

Le principe : des manches adaptables à plusieurs embouts, des raccords avec rotation qui se branchent sur l'aspiration salivaire comme chirurgicale. Pour offrir une aspiration efficace et confortable à tous les patients...



### Miroir aspirant

**Raccord tournant + manche + miroir**  
Travail en vision directe et indirecte. Applications en omnipratique (examen, détartrage, préparations...) et en orthodontie. Avec pièce protège-joue/langue.

Produits d'aspiration innovants et exclusifs; fabrication française



### Canule

#### Raccord tournant + manche + embout souple

Confort, légèreté, et ergonomie (car la canule se tient à l'horizontale). Applications en pédodontie (aspiration mieux acceptée par les enfants), en omnipratique et chirurgie. Première canule démontable et autoclavable.



### Double aspiration

**Raccord double + zip + 2 pompes à salive**  
Aspiration passive à utiliser avec 2 pompes à salive jointes ou séparées (en lingual et en vestibulaire). Beaucoup d'applications en omnipratique (soins aux collets...) et en orthodontie. 2 pièces autoclavables.

Pour plus d'information : ➔ [www.cartairsystem.fr](http://www.cartairsystem.fr)

## Entre cabinet et domicile, CB 12 : votre allié thérapeutique contre l'halitose !

CB 12, référent sur le segment de l'halitose, réinscrit le traitement de cette pathologie au cœur de vos cabinets avec sa nouvelle campagne télévisuelle. CB 12 valorise l'importance de la prise en charge initiale au fauteuil et se positionne comme votre allié thérapeutique « au domicile de votre patient » afin de lutter contre cette pathologie dont les origines sont à 90 % bucco-dentaires.

Découvrez sur l'encart CB 12, les raisons scientifiques de l'efficacité longue durée des bains de bouche CB 12, et recommandez cette solution professionnelle commercialisée uniquement en pharmacie et en parapharmacie.

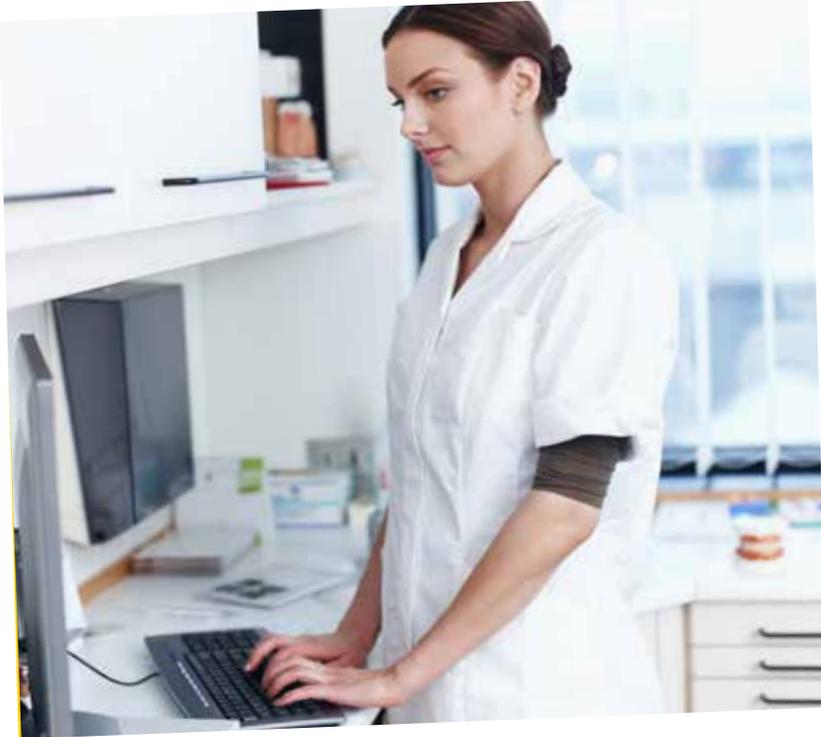


# En pratique

En pratique

Formation

Santé Publique



## Gestion informatisée de la traçabilité **Des risques sous contrôle**

Lors de la quatrième édition du Prix de thèse de l'UFSBD, le D<sup>r</sup> Coralie Leman s'est vu décerner le premier prix pour son travail consacré à l'aide qu'offre le logiciel dans la gestion des traçabilités réglementaires. Gros plan sur des fonctionnalités encore trop méconnues aux enjeux organisationnels, sanitaires et juridiques majeurs.



2

millions de sachets  
de stérilisation utilisés  
chaque jour.

[Source ADF]



**Matéiovigilance :**  
le non-respect de  
l'obligation de  
signaler des incidents  
graves (sans délai)  
peut être puni d'un  
emprisonnement de

4 ans

et d'une amende de

5000€

ou de l'une des deux  
peines seulement.



Dr Coralie Leman



**La gestion informatisée des traçabilités est une démarche progressive, un vrai travail collectif, qui implique d'avoir des assistants bien formés, qui ont envie de s'investir. "**

Au cabinet dentaire, les traçabilités se divisent en deux catégories : les traçabilités élémentaires, consignées dans le dossier du patient et le document unique, et les traçabilités réglementaires en matière de cosmétovigilance, pharmacovigilance, matériovigilance et procédure de stérilisation. Ces dernières impliquent le traçage des produits, matériaux et dispositifs médicaux et des déclarations à l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) en cas d'incident, d'effet ou de risque grave. Autant de tâches qui peuvent être simplifiées et accélérées grâce au paramétrage du logiciel métier. Mais cet usage demeure marginal, « ce qui peut s'expliquer par un outil informatique inadapté. Parfois, les praticiens ne prennent tout simplement pas le temps de se renseigner sur la mise en place de ces fonctions. Certains redoutent aussi les conséquences de cette adaptation, notamment le risque de perte des données lors du paramétrage. D'autres enfin sont freinés par le matériel nécessaire (logiciel adapté, imprimante pour les étiquettes et lecteur douchette) et son coût », énumère Coralie Leman.

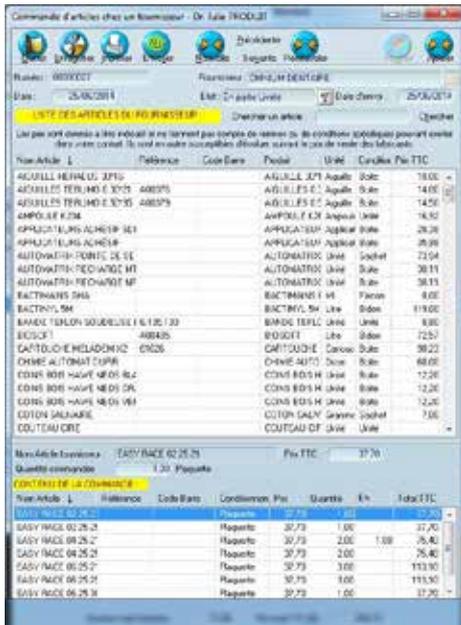


## RIGUEUR ET ORGANISATION

Création de la liste des produits à tracer, association aux actes... « La phase de paramétrage du logiciel est capitale et nécessite souvent une formation. Ensuite, au quotidien dans son cabinet, c'est surtout une histoire d'organisation et de respect du protocole établi en amont avec son équipe », poursuit-elle. Mais c'est très efficace en termes de confort de travail, de respect des réglementations comme d'amélioration continue des pratiques. En plus de faire gagner du temps aux praticiens, bien paramétrés, ces logiciels permettent aussi de déclencher un système d'alerte concernant les dates de péremption, ou encore de scanner les modes d'emploi et de limiter les stocks. « Ils procurent une grande tranquillité d'esprit au praticien déjà assez stressé par sa pratique », résume Coralie Leman. Surtout, la traçabilité de la procédure de stérilisation valide l'état stérile de la charge, fait le lien entre un dispositif médical, un cycle de stérilisation et un patient mais aussi prouve le respect des obligations en cas de litige. « La fiche de stérilisation et les étiquettes sont réalisées à la fin du cycle de stérilisation, à la sortie de l'autoclave, afin d'étiqueter les dispositifs médicaux stérilisés. » Pour chaque acte, l'étiquette identifie dans le dossier patient le dispositif médical utilisé et son numéro de cycle de stérilisation. « Bien paramétré, le logiciel permet de s'acquitter simultanément de son devoir de pharmacovigilance et de matériovigilance lors de la saisie des actes dans le dossier du patient et de l'associer à la traçabilité de la stérilisation, indique la jeune praticienne. Informatiser la gestion des traçabilités aide à lister tous les produits stérilisés et de les associer aux actes qu'on a réalisés. C'est le meilleur moyen d'assurer la traçabilité descendante (faire le lien avec le patient) et d'identifier le cycle de stérilisation en cas de problème d'un patient (traçabilité ascendante), afin d'identifier les autres patients susceptibles d'avoir été contaminés. »



Le logiciel proposé offre de multiples outils pour faciliter le suivi au quotidien.



**La gestion rigoureuse de la traçabilité procure une grande tranquillité d'esprit au praticien déjà assez stressé par sa pratique.**

## RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION

Dans un contexte réglementaire de plus en plus strict et exigeant en matière de sécurité du patient, cette démarche représente une vraie couverture en cas de litige. « Les chirurgiens-dentistes n'ont pas forcément conscience de tous les risques à tracer, qui sont bien plus nombreux que le seul risque infectieux. Ils ne pensent pas forcément à vérifier que l'autoclave fonctionne bien, par exemple, souligne Coralie Leman. En France, la traçabilité de la stérilisation n'a pas de caractère contraignant et il n'y a pas de traçage de la matériovigilance. En revanche, en cas de problème, des sanctions sont bel et bien prévues », insiste-t-elle (lire l'encadré ci-dessous). Quel meilleur moyen alors de s'en prémunir que l'informatique et de centraliser cela dans son logiciel métier ?

### EN SAVOIR PLUS



- L'Association dentaire française (ADF) propose des livrets sur le document unique et la prévention des infections liés au soin : [www.adf.asso.fr/fr/espace-formation/publications/dossiers-de-ladf](http://www.adf.asso.fr/fr/espace-formation/publications/dossiers-de-ladf)
- Découvrez les dates de formation « Stérilisation - Traçabilités » sur le logiciel Julie Software sur [www.julie.fr/nos-formations](http://www.julie.fr/nos-formations)
- Prochainement, l'UFSBD vous proposera de vous former "autrement" avec ses e-formations dédiées au réglementaire. Contactez-nous au 01 44 90 93 91/94

### DÉCRYPTAGE

#### Quel impact juridique en cas de manquement ?

S'il ne réalise pas les traçabilités élémentaires et réglementaires, la responsabilité du praticien peut être engagée au niveau disciplinaire, civil voire pénal. En matière de cosmétovigilance, s'il ne signale pas un effet indésirable grave à l'ANSM dans les 24 heures, il encourt une amende de 30 000 euros et deux ans d'emprisonnement. Pour le volet pharmacovigilance, il est tenu de faire un signalement à l'ANSM sous 24 heures en cas de réaction nocive grave, faute de quoi il risque une amende de 1500 à 3000 euros. La matériovigilance lui impose de signaler dans le même délai tout incident grave, sous peine de s'exposer à une sanction pénale de 1500 à 3000 euros.

La loi du 4 mars 2002 a fait évoluer le Code de santé publique dans le domaine de la responsabilité médicale du chirurgien-dentiste. S'il y a une infection liée aux soins, sa responsabilité civile, disciplinaire et/ou pénale n'est engagée que si la faute est prouvée, telle qu'un manquement aux règles d'hygiène et de stérilisation. En cas de contamination présumée, le praticien doit fournir la preuve qu'il a effectué son devoir et rempli ses obligations en matière d'hygiène. D'où l'importance de pouvoir effectuer une recherche de traçabilité descendante puis ascendante, qui identifie le numéro du lot incriminé, met en évidence les patients associés à ce lot et afin récupérer la fiche de stérilisation du cycle mis en cause pour démontrer le respect de la procédure de stérilisation.

Les SAIGNEMENTS OCCASIONNELS des gencives sont un phénomène si fréquent que les patients n'y prêtent souvent plus attention et ne prennent pas les mesures d'hygiène simple qui s'imposent.

La gamme de bains de bouche **GENCIVES SENSIBLES EFISEPTYL** accompagne vos patients dans le traitement des saignements occasionnels des gencives, en complément de l'utilisation quotidienne de fil ou de brossettes pour réduire efficacement la plaque dans les zones interdentaires.



**EN GMS**



Le **N°1 DE L'HYGIÈNE INTERDENTAIRE** en GMS\* innove avec un programme de **traitement** et de **prévention** des **saignements occasionnels** des gencives.

SANTÉ 2.0

# Le smartphone, nouvel outil indispensable du cabinet dentaire ?

La santé est considérée comme un des principaux moteurs de la croissance du mobile. Sur le plan thérapeutique, diabète et nutrition sont souvent cités comme les domaines les plus susceptibles de bénéficier d'applications. Mais dans tous les secteurs, les médecins manifestent un vif intérêt pour les applis métier, comme l'aide à la prescription ou à la décision. Comment les chirurgiens-dentistes peuvent-ils exploiter pleinement ce nouvel outil ?



Dr Jean-Philippe Roset



Avant même de penser application médicale, il ne faut pas oublier tout le potentiel intrinsèque du smartphone et de ses applications de base. « À commencer par son appareil photo, note Jean-Philippe Roset, geek et membre de l'UFSBD qui présentait un large panel d'applications lors de la séance de l'UFSBD au congrès de l'ADF, en novembre dernier. *L'appareil photo peut servir de scanner, pour une ordonnance par exemple, ou pour prendre des clichés du visage ou de la bouche d'un nouveau patient. Il peut être couplé à un outil comme Smile Capture, conçu pour supprimer les reflets.* » Grâce à la synchronisation dans le cloud – avec Dropbox, Picasa, Google Drive... – ou à l'application email, la photo est directement transférée dans l'ordinateur du cabinet. On peut également se servir des outils natifs, comme le pense-bête, le calendrier et sa fonction rappel, ou d'une application de traduction pour communiquer avec un patient étranger, voire d'une appli de musique de type Deezer ou Spotify pour améliorer le confort du patient.

## DES APPLICATIONS UTILES AUX PRATICIENS...

On ne présente plus Vidal, dont la pertinence et la richesse de la base de données sont aujourd'hui rassemblées dans une appli. Diverses offres ont émergé ces dernières années, telles que des applications de diagnostic médical, ou des groupes de discussion comme Medpics, avec lequel on poste photos et questions pour obtenir des réponses de la communauté. eReport est une plate-forme collaborative de remontée des effets indésirables des médicaments. Les retours sont transmis automatiquement à l'autorité de santé compétente et nourrissent une base de données accessible à tous. La santé dentaire n'est pas en reste. « On peut citer *Dental trauma AB*, à utiliser mais surtout à conseiller à tous les responsables de collectivité enfants et jeunes: une appli très didactique pour reconnaître le niveau d'urgence et les conduites à tenir en cas de traumatisme dentaire. Dans le



secteur orthodontique, Dental Monitoring est une plate-forme conçue par une startup française. On y suit les traitements en court ou terminés à travers la reproduction en 3D de la bouche du patient, grâce à des scans réguliers», précise Jean-Philippe Roset.

## ... ET À METTRE DANS LES MAINS DES PATIENTS

Il y a en France sept millions de mobinautes santé, parmi lesquels un tiers sont atteint d'une maladie chronique. De fait, les applications de suivi du diabète ont changé la vie de nombreux de patients. « Du côté de la santé dentaire, il existe tout un volet sur l'hygiène buccodentaire, notamment pour la motivation des enfants au brossage: citons Ben le Koala, ou encore Magic Timer, une application marketée Disney, Marvel, dont on peut deviner l'efficacité sur les enfants. Bien que progressant régulièrement, le pourcentage de médecins qui conseillent des applications santé à leurs patients reste encore très faible, de l'ordre de 18%. Ce résultat est d'autant plus faible qu'ils le font auprès de moins de 10% de leur patientèle, en privilégiant leurs patients jeunes branchés, alors que le besoin de conseil devrait se porter sur les moins digitaux des patients ».

**|| Dans le domaine des applications, les conseils des praticiens devraient se porter sur les patients les moins digitaux. "**

## EN L'ABSENCE DE VRAIE LABELLISATION, DES CHOIX ÉCLAIRÉS

On trouverait plus de 100 000 applications de santé, de bien-être ou de sport dans les stores d'Apple et Google. Pour l'essentiel, elles ne sont toutefois pas homologuées. Différents organismes proposent des services de compilation des applis en santé, comme International iMedicalapps, un site indépendant de médecins, ou encore DMD Santé et Medappcare, actuellement les leaders de la labellisation collaborative en France. L'OMS n'a pas encore dressé de charte internationale unifiée mais travaille en étudiant les différentes expériences régionales. Dans la pratique, les applications liées à des entreprises comme Vidal se démarquent de par leur réputation historique. Les autres émergent par popularité. Il revient donc au praticien de s'appuyer sur ses compétences pour déterminer l'utilité d'une application. Aujourd'hui, le patient va directement chercher les informations qui l'intéressent sur internet. Il y a donc une réelle nécessité, non seulement d'utiliser le smartphone à la hauteur de ce qu'il peut apporter dans le cabinet, mais aussi de connaître le marché pour pouvoir répondre aux questions des patients de façon professionnelle et éclairée.

### DÉCRYPTAGE

#### Objets connectés

En 2016, 73 millions d'appareils de santé sont connectés à travers le monde. En 2020, ils seront 161 millions, selon une étude de Grand View Research. La santé représente en effet 40% des investissements dans le domaine des objets connectés, et 23% des Français en sont utilisateurs. Du côté de la santé dentaire, les brosses à dents sont les premières touchées par ce raz de marée connecté, devenant de véritables coaches de l'hygiène bucco-dentaire. Oral B a sorti un système alliant capteur de mouvements et caméra pour analyser les positions de la brosse et l'efficacité du brossage, restituées sur l'écran de façon schématisée. De son côté, Kolibree associe la brosse connectée à une plate-forme complète challengeant chaque membre de la famille. Le dentiste peut effectuer un suivi grâce à un tableau de bord qui isole d'un coup d'œil les patients dont le brossage n'atteint pas les requis. Ce ne sont là que les prémices d'un immense chantier d'avenir. Déjà révolutionné par les applis, la santé dentaire bénéficiera de l'avènement du big data, de la 3D, de la réalité virtuelle et des systèmes automatisés, vers un cabinet 100% connecté. En attendant, le smartphone s'impose petit à petit comme un outil indispensable pour le praticien... à ne pas laisser dans sa poche, donc, en arrivant au cabinet.

## EN SAVOIR PLUS



Voici une liste non exhaustive des applications les plus utilisées par les chirurgiens-dentistes qui peuvent être conseillées aux patients :

### Ada dental symptom check :

conçue pour vous aider à surveiller et à maintenir une bonne santé dentaire.

### CamScanner :

numérisation de document et partage.

### Chaîne Youtube UFSBD :

des vidéos pédagogiques sur l'hygiène bucco-dentaire à différents âges de la vie.



### Dental trauma guide :

premiers secours en cas de traumatisme dentaire.



### DM dental monitoring :

ne peut être utilisée que sous la supervision d'un praticien certifié car nécessite des codes d'accès fournis par le chirurgien-dentiste.

### Figure 1 :

plus d'un million de professionnels de la santé utilisent cette application pour reconnaître les maladies rares chez leurs patients et aiguïser leurs connaissances médicales.

### Ma grossesse Doctissimo :

l'application indispensable au suivi de grossesse.



### Medpics :

application mobile de partage de photos médicales et de discussion entre professionnels de santé francophones.

### Mon coach douleur :

application avec laquelle le patient suit au jour le jour ses douleurs liées au cancer. Elle est destinée aux patients atteints de cancer et aux professionnels de santé qui suivent ces patients.

### My eReport :

signaler et suivre les effets indésirables des médicaments.



### Scanbot :

appli de scanner mobile pour documents et codes QR. Créez des scans PDF et JPG de haute qualité.

### Scanpharma :

pour obtenir toutes les informations sur les médicaments de votre armoire à pharmacie.

### Skinvision :

pour prendre des photos de la peau dans le but d'analyser tout risque de cancer.



### Smile Capture :

la photographie dentaire devient un véritable jeu d'enfant.

### Smileline :

développe, fabrique et commercialise une gamme d'articles personnalisés de haut niveau, en harmonie avec la créativité nécessaire dans le travail quotidien du chirurgien-dentiste.



### Staying alive :

application gratuite, disponible en 17 langues, qui cartographie les défibrillateurs cardiaques dans le monde.

### 360 Medics :

application sur les médicaments destinée aux professionnels de santé : médecins, pharmaciens, infirmiers...



# Spengler

FABRICANT FRANÇAIS  
DEPUIS 1907

# SÉCURISEZ VOTRE PRATIQUE

## ENSEMBLE DE 1<sup>ERS</sup> SECOURS OXYSETCAB

1 mallette, 1 bouteille de 400 litres d'oxygène médical, 1 manodétendeur à étrier 0-15 l/min., 1 masque oxygène adulte moyenne concentration, 1 masque oxygène adulte haute concentration, 1 insufflateur manuel adulte U/U avec 1 masque adulte, 4 canules de Guedel, 1 masque bouche à bouche, 1 drap de survie, 1 insufflateur manuel enfant U/U avec un masque enfant et 1 masque oxygène enfant moyenne concentration.

Réf. : 801 402

**699,00€**  
TTC  
~~AU LIEU DE 750€~~  
TTC

*Ces prix s'entendent Franco de port. TVA applicables 2,1% sur le gaz et 20% sur les accessoires.*



> Afin que votre commande soit prise en compte et le matériel expédié, merci de joindre à l'envoi du bon de commande le règlement correspondant à l'adresse suivante :

**SPENGLER SAS - ZI LA LIMOISE - RUE ROBERT MARÉCHAL - 36100 ISSOUDUN**

Raison sociale ..... Numéro RPPS : \_\_\_\_\_

Adresse de facturation : .....

Adresse de livraison (si différente de la facturation) : .....

Tél. : .....

**Cachet :**

**Pour toutes questions, nous sommes à votre disposition :**

Tél. : +33 (0)2 54 21 97 39/38 - Fax : +33 (0)2 54 21 19 49

Mail : [gaz-medicaux@spengler.fr](mailto:gaz-medicaux@spengler.fr)

# Formation

En pratique



## Prises en charge formations Quelles nouveautés pour 2017?

Avec le FIF PL ou le DPC ? Quelles sont les différences entre l'OGDPC et l'Agence Nationale du DPC ? L'obligation de DPC est-elle annuelle ou triennale ? « Vais-je être remboursé(e) de la formation que j'ai suivie ? De combien, quand, comment faut-il procéder ? (...) » Nombreux sont les praticiens désireux de se former, qui se posent toutes ces questions, notamment sur la possibilité d'obtenir la prise en charge d'une formation. Le point sur les modalités de prises en charge en 2017.



€  
750€

C'est le montant de l'enveloppe accordée en 2017 par le FIF PL.

€  
1414€

C'est le montant alloué en 2017 par l'Agence Nationale du DPC par chirurgien-dentiste libéral ou salarié de centre de santé exerçant dans un cadre conventionnel (frais pédagogiques et indemnisation inclus) pour suivre une ou des actions de DPC.

Formation

Santé Publique



## PARTICIPER À DES FORMATIONS

Pour de nombreux praticiens, participer à des formations constitue une réelle nécessité mais aussi des moments de rencontres confraternelles. Toutefois, les formalités, la simple perspective administrative de devoir monter des dossiers, contacter les organismes pour obtenir les remboursements... constituent souvent un frein à l'inscription pour certains. Pourtant, la formation continue au-delà de l'obligation légale est une nécessité pour tous chirurgiens-dentistes permettant de maintenir la qualité de son activité. Elle peut être libre, ou obligatoire comme le DPC qui s'impose aux professionnels de santé.

## LE DPC

Piloté dans un premier temps par l'OGDPC, le DPC a beaucoup évolué. On arrive en 2016 à une stabilisation de sa structure avec la loi de modernisation du système de santé, qui a transformé l'OGDPC en Agence Nationale du DPC (ANDPC). En 2016, les règles de gestion du DPC se sont assouplies notamment avec la possibilité d'avoir des programmes en une seule étape (contre 2 voire 3 avant). Le système d'indemnisation s'est fiabilisé notamment avec un dispositif administratif garantissant la prise en charge et l'indemnisation d'une participation à une formation (par un mail de confirmation). En 2016, l'enveloppe annuelle allouée aux chirurgiens-dentistes n'a pas été épuisée révélant que les praticiens ne pensent pas assez à avoir recours au DPC.

## 2017: UN DPC ORIENTÉ SUR LA QUALITÉ

Dirigée par Noémie Salfati Lenoir, le mot d'ordre de l'Agence Nationale du DPC est la « Qualité ». Il en découle un DPC plus sélectif basé sur les orientations nationales par profession : chaque programme proposé par un organisme de formation doit faire l'objet d'un dossier scientifique détaillé... et un système d'indemnisation plus sécurisé permettant dans l'absolu de garantir la formation au plus grand nombre de praticiens sur toute l'année.

### LE SAVIEZ-VOUS ?



Toute formation éligible au DPC contribue à valider l'obligation du praticien même si elle est financée par le FIF PL ou en fond propre par le praticien. Prochainement il sera possible de la renseigner sur [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr) dans l'espace dédié.

## QUELS CHANGEMENTS EN PRATIQUE ?

### - Une obligation triennale

Le DPC reste une démarche continue mais depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, il ne s'agit plus de suivre un programme par an mais d'effectuer un parcours de diverses formations en 3 ans. Ce parcours doit comporter des actions ou programmes qui correspondent à des méthodes de la HAS et dont le contenu est validé par les commissions scientifiques de l'Agence Nationale du DPC.

### - Des forfaits de DPC comptés en heure de formation

En 2017, le plafond de prise en charge par l'Agence Nationale du DPC correspond à 14 heures par chirurgien-dentiste, actions de DPC présentielle et non présentielle confondues sur la base de 1414 €<sup>(1)</sup> maximum par participant<sup>(2)</sup>. Ainsi pour une action de DPC en présentielle, pour chaque heure suivie, l'Agence Nationale du DPC décomptera l'enveloppe du praticien de la durée de la formation suivie et versera systématiquement à l'organisme de DPC les frais pédagogique (max 56 €/heure) et indemniserà le professionnel de santé (45 €/heure). Il est donc important de bien comprendre que si le praticien souhaite suivre plusieurs actions de DPC dans l'année, le nombre d'heures de chaque formation est à prendre en compte en plus du coût. Par exemple, même si une formation coûte 600 € mais qu'elle dure 14 heures, il ne sera plus possible pour le chirurgien-dentiste de bénéficier du financement de l'ANDPC sur une autre formation même s'il lui resterait du crédit car il aurait épuisé toutes ses heures.

### - Quelle autre solution pour suivre des actions de DPC ou quand la formation n'est pas éligible au DPC ?

Pour les praticiens libéraux ayant épuisé leur « crédit » DPC ou intéressés par une formation hors financement de l'ANDPC<sup>(3)</sup> (ne correspondant pas à une orientation nationale prioritaire définie par le ministère), il est tout à fait possible d'avoir recours au FIF PL. Le Conseil de Gestion a validé le 15 décembre dernier les critères de prise en charge 2017 (déterminés par les représentants des chirurgiens-dentistes au FIF PL). Tous les thèmes prioritaires sont listés sur le site du FIF PL. À noter qu'aucun organisme de formation ne peut être agréé par le FIF PL : chaque thématique proposée doit être soumise au préalable sous forme d'un dossier à la commission du FIF PL qui accorde ou non une prise en charge de la formation. En 2017, l'enveloppe allouée aux chirurgiens-dentistes est d'un montant de 750 €/praticien par an. Elle se traduit sous forme d'un remboursement d'un montant maximum de 250 € par journée de formation (les formations exclusivement en e-learning ne sont pas éligibles à la participation du FIF PL). Pour un même thème de formation, dispensé par un même organisme, cette prise en charge est plafonnée à 2 journées soit 500 €. Quant aux autres praticiens (n'exerçant pas dans un cadre libéral ou en centre de santé conventionné), ils sont également soumis à la même obligation de valider leur DPC : il suffit donc de se rapprocher de leur OPCA<sup>(4)</sup> pour connaître les modalités de prise en charge de leur formation.

(1) Forfait annuel par participant intégrant le forfait pour l'Organisme de DPC et l'indemnisation du PS.  
(2) Chirurgien-dentiste libéral ou salarié d'un centre de santé conventionné selon conditions ANDPC.  
(3) Agence Nationale du DPC.  
(4) Organisme Paritaire Collecteur Agréé.



# ÉDITION 2017 : DANS LES COULISSES DU DPC ET DU FIF PL

## La prise en charge DPC

Pour les praticiens libéraux et salariés de centre de santé exerçant dans un cadre conventionnel.

Avant fin décembre 2016, tout organisme ou structure souhaitant proposer des actions et programmes de DPC devait être enregistré au préalable auprès de l'Agence Nationale du DPC.

1

L'organisme de formation a déposé ses actions de DPC conformes aux **nouvelles modalités demandées par l'ANDPC<sup>(1)</sup>** ; chaque session comporte une référence d'action et un numéro de session.

Référence = thématique de la formation.

Numéro de session = ville + date.

2

**L'ANDPC a publié les forfaits des chirurgiens-dentistes pour 2017** : le plafond de prise en charge est de 14 heures par chirurgien-dentiste sur l'année.

L'UFSBD propose des actions en présentiel avec moins de 40 participants.

Voici les règles de financement fixées par l'ANDPC : pour chaque heure de DPC suivie, l'organisme de formation percevra 56 € et le chirurgien-dentiste sera indemnisé 45 €.

3

**Pour garantir la prise en charge et l'indemnisation de son action de DPC, le chirurgien-dentiste doit obligatoirement être inscrit avant la veille de la formation sur [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr)**

Soit l'organisme de formation inscrit le stagiaire à l'aide de son numéro RPPS et/ou ADELI et le praticien reçoit un mail qu'il doit valider.

Soit le stagiaire peut s'inscrire directement sur [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr) et c'est cette fois l'organisme de formation qui doit valider la demande reçue par mail.

Dans tous les cas, chaque partie doit obligatoirement avoir validé les mails reçus suite à l'inscription sur le site du DPC.

À noter que cette démarche sur [mondpc.fr](http://mondpc.fr), ne dispense pas le praticien d'adresser le bulletin d'inscription papier et le chèque de caution à l'organisme de formation. Sans ces éléments, l'inscription ne pourra être finalisée.

4

À la fin de sa formation, **l'organisme de formation remet au praticien une attestation de DPC qu'il doit conserver précieusement**. L'organisme de formation valide l'émargement réel du chirurgien-dentiste lors de la formation (unique gage de participation pour l'ANDPC<sup>(1)</sup>) et remet pour chaque participant présent, l'attestation de DPC.

Environ un mois après la fin de l'action de DPC, l'ANDPC<sup>(1)</sup> vérifie la conformité des éléments post-formation : elle règle l'organisme de formation et indemnise le praticien.

## La prise en charge FIF PL

Pour les praticiens libéraux

Aucun organisme de formation ne peut être agréé ou sélectionné par le FIF PL : seuls des thèmes de formation peuvent être présentés individuellement.

1

En début d'année, l'organisme de formation adresse **un dossier administratif pour chaque thématique** dont il souhaite obtenir un accord de prise en charge par le FIF PL. Les dossiers sont soumis à la commission représentée par des chirurgiens-dentistes qui actent la prise en charge du FIF PL après analyse de chaque dossier. Un accord est émis individuellement pour chaque thématique déposée.

2

**Le FIF PL a fixé l'enveloppe annuelle d'indemnisation pour chaque praticien libéral à 750 € en 2017.**

Le remboursement est réparti de la manière suivante : 250 € maximum/jour de formation suivie et pour la même thématique dispensée par le même organisme. La prise en charge est limitée à deux jours.

3

**La demande de prise en charge doit être réalisée au plus tard dix jours après le 1<sup>er</sup> jour de formation par le chirurgien-dentiste.**

Elle est obligatoirement réalisée par le chirurgien-dentiste sur le site du FIF PL.

Une fois la demande déposée en ligne, elle est présentée à la commission des chirurgiens-dentistes du FIF PL qui donne son accord de prise en charge par courrier. Ce courrier comporte une référence de type « 17SAN..... 01 » qu'il faudra reporter sur le document post-formation pour être remboursé.

À noter que cette démarche sur le site du FIF PL ne dispense pas le praticien d'adresser le bulletin d'inscription + le chèque à l'organisme de formation. Sans ces éléments l'inscription ne pourra être finalisée.

4

À la fin de la formation, **l'organisme de formation remet au praticien une attestation de présence et une facture à déposer sur le site du FIF PL** en n'oubliant pas de reporter la **référence présente sur le courrier** d'accord de prise en charge envoyé par le FIF PL.

Le praticien reçoit par virement le remboursement de la formation annoncé par le FIF PL.

(1) Agence Nationale du DPC.

## ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

# Pour rendre le patient acteur de sa prise en charge

Apparue au début des années 1970 aux États-Unis, l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) vise à accompagner les patients et leur entourage afin de les aider à gérer au mieux leur maladie chronique, dans le cadre d'un parcours de soin global. Relativement marginalisés dans cette démarche à ce jour, les chirurgiens-dentistes sont appelés à s'y initier à travers une formation spécifique, afin d'y prendre toute leur place.

La démarche d'ETP trouve son origine dans un projet mis en place par le médecin Leona Miller en 1972. En concevant et en déployant une approche pédagogique à destination de patients diabétiques de quartiers défavorisés de Los Angeles, elle parvint à réduire de manière significative les complications et les risques liés à la maladie. « *La philosophie de l'ETP est tout entière résumée dans cette première expérience, explique le docteur Amélie Odier, chirurgien-dentiste, psychosomaticienne et ingénieur en pédagogie de la santé. L'objectif de cette discipline est d'impliquer le patient: le rendre acteur et partenaire de sa prise en charge globale, en l'encourageant à adhérer à son traitement et en lui donnant les moyens de mieux vivre avec sa maladie chronique et d'améliorer sa qualité de vie.* »

### Un enjeu de santé publique

Dans la définition qu'elle en donne, l'OMS prolonge cette idée, en énonçant: « *l'éducation thérapeutique vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique* ».

Dans le contexte institutionnel français, l'ETP est reconnue comme une discipline de santé publique à part entière, devant impliquer l'ensemble des professionnels de santé, préalablement formés à cette approche. Les Agences Régionales de Santé (ARS) soutiennent de nombreux programmes d'éducation thérapeutique. Ces programmes répondent à un cahier des charges dont l'un des prérequis est la formation des soignants qui suivent des malades chroniques par des sessions reconnues et diplômantes de 40 heures.

L'ETP est une démarche qui favorise la pluridisciplinarité et les échanges interprofessionnels. Mais à ce jour, nous constatons que les chirurgiens-dentistes en sont encore écartés, alors même que l'on sait que des maladies telles que l'anorexie, l'obésité, le diabète, ont des incidences sur la santé bucco-dentaire et nécessitent un suivi personnalisé. Par exemple, la fréquence et la sévérité des parodontites sont plus importantes chez les patients diabétiques que chez les non-diabétiques. On sait par ailleurs, que la santé bucco-dentaire et certaines maladies de la bouche peuvent avoir des répercussions sur la santé générale du patient et aggraver certaines maladies chroniques. Ainsi, le traitement non chirurgical des maladies parodontales serait susceptible de faire diminuer le taux d'hémoglobine glyquée et donc de limiter les complications des patients diabétiques. Il est donc urgent que le chirurgien-dentiste s'initie à l'approche de l'ETP, se sente

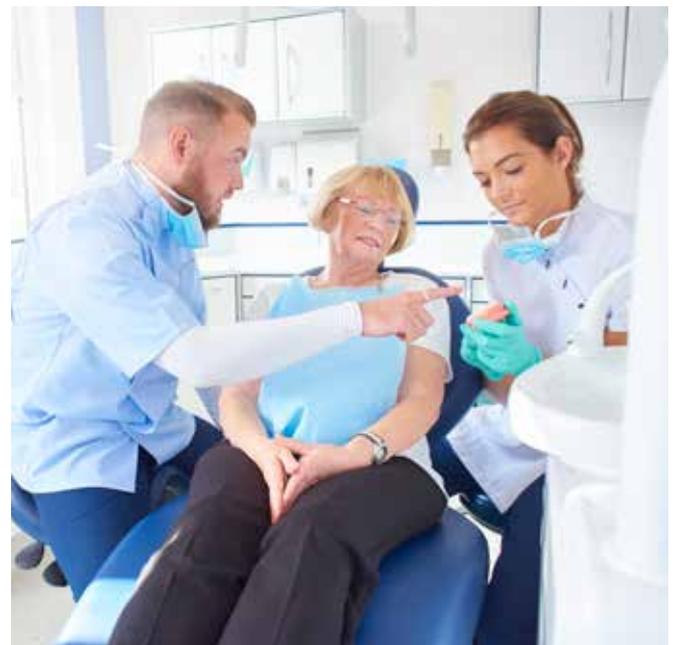


**Les chirurgiens-dentistes ont une véritable légitimité et doivent pleinement prendre leur place dans la démarche d'ETP. "**

légitime dans le cadre de cette démarche et y prenne toute sa place en tant que maillon de la chaîne de santé globale et de l'accompagnement des malades chroniques.

### Une formation pour maîtriser les enjeux et méthodes de l'ETP

C'est tout le sens de la formation proposée par l'UFSBD, sous l'égide du docteur Amélie Odier (voir encadré « *Decryptage* »). Dans sa pratique, le chirurgien-dentiste doit devenir un soignant-éducateur, et associer un temps à l'éducation de son patient et



l'implication de celui-ci dans son traitement. Une démarche éducative qui va du recueil des besoins du patient, tant sur le plan bioclinique que psychosocial, à la motivation au brossage et à l'hygiène diététique. « *La finalité, c'est de parvenir à négocier et fixer avec le patient des objectifs communs de soins, notamment au travers d'entretiens courts tels que le propose le diagnostic éducatif. Pour le patient (et son entourage), c'est là un enjeu d'efficacité des soins qui est visé, d'acceptation de sa maladie et plus généralement d'amélioration de sa qualité de vie. Pour le praticien, c'est la pérennité du traitement préconisé qui doit être assurée par ce biais, ainsi qu'un moyen d'éviter la passivité, voire l'agressivité dans certains cas, de son patient.* »

### Les assistantes dentaires également concernées

Ouvert aux chirurgiens-dentistes, le module d'initiation l'est aussi aux assistantes dentaires. Avec l'évolution de leur statut, l'éducation pour la santé en général, l'ETP en particulier, doivent se développer dans le périmètre de leurs missions. « *L'assistante dentaire est un relais des informations apportées par le chirurgien-dentiste, et à ce titre, a un rôle à jouer dans le dispositif d'ETP pour renforcer les actions d'écoute et d'éducation. Cela pourrait consister, par exemple, jusqu'à réunir des groupes de patients aux problématiques communes autour de séances éducatives collectives ciblées sur des objectifs précis* », conclut le docteur Amélie Odier.

## DÉCRYPTAGE

### Deux jours d'initiation aux fondamentaux de l'ETP

Réparti sur 14 heures, le module « Initiation à l'Éducation Thérapeutique du Patient » est une première approche des concepts et méthodes de l'ETP, destinée aux chirurgiens-dentistes et assistantes dentaires. Entre autres objectifs, il vise à développer chez les participants leur posture éducative et à leur donner les moyens de mettre en place une action éducative personnalisée, intégrée au soin du patient au fauteuil. Il est aussi conçu pour sensibiliser et motiver les chirurgiens-dentistes à suivre un module complémentaire pour aboutir à une formation diplômante reconnue de 40 heures.



## INITIATION À L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT POUR LA PRÉVENTION DES PATHOLOGIES BUCCO-DENTAIRES.

Une démarche éducative au service des professionnels pour renforcer l'implication du patient.  
Référence DPC : 13001700011

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nous proposons une journée de formation pour tous les praticiens soucieux de s'inscrire dans une démarche globale de prise en charge de leurs patients. L'assistante dentaire pouvant aussi être en première ligne pour renforcer cette approche.

### JE CHOISIS LA SESSION

<input type="radio"/>	<b>20 ET 21 AVRIL 2017</b>	à MONTPELLIER
<input type="radio"/>	<b>14 ET 15 DÉCEMBRE 2017</b>	à NANTES
<input type="radio"/>	<b>19 et 20 OCTOBRE 2017</b>	à PARIS
<input type="radio"/>	<b>18 ET 19 MAI 2017</b>	à RENNES

### JE COCHE LE TARIF CHOISI

- Tarif praticien adhérent de l'UFSBD 840 €  
 non adhérent 880 €

### AVEC L'ANDPC

- Inscrivez-vous à cette formation sur [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr)  
 Joignez un chèque de règlement complémentaire de 56 € (adhérent UFSBD) ou 96 € (non-adhérent UFSBD)

ou

### AVEC LE FIF PL

- Joignez un chèque de règlement à l'ordre de l'UFSBD  
 Faites votre demande de prise en charge sur [www.fif.pl.fr](http://www.fif.pl.fr)  
 Tarif assistant adhérent UFSBD : 640 €  
 non-adhérent 660 €

### AVEC ACTALIANS

- Joignez un chèque de règlement à l'ordre de l'UFSBD  
 Faites votre demande de prise en charge sur [www.actalians.fr](http://www.actalians.fr)

### INFORMATIONS SUR LES PARTICIPANTS

Nom du praticien : .....

Prénom : .....

Nom de l'assistant(e) dentaire : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

RPPS : .....

ADELI : .....

- Je souhaite apporter mon soutien à l'UFSBD de mon département : je joins un chèque de 50 € et j'y adhère

Les lieux, les horaires et les documents vous seront communiqués environ 15 jours avant la journée de formation. Aucune annulation ne sera acceptée à 20 jours de la formation, votre chèque sera encaissé et l'UFSBD se réserve le droit de vous facturer le coût total de la formation. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant, l'UFSBD se réserve le droit d'ajourner la prestation au plus tard 15 jours avant la date prévue et ne versera aucune indemnité.

**IL NE MANQUE PLUS QUE VOUS :  
RESERVEZ-VITE,  
LE NOMBRE DE PLACE EST LIMITE !**

**Rendez-vous sur [www.ufsbd.fr](http://www.ufsbd.fr)**

**Une question ?  
Besoin d'aide ?**

**Contactez-nous au  
01 44 90 93 91/94  
ou à [formation@ufsbd.fr](mailto:formation@ufsbd.fr)**

**Vos 2 premières actions de DPC de l'année d'un jour totalement  
prises en charge et indemnisées 315 €\*  
(7h par journée de formation décomptées de votre forfait annuel DPC\*)**

## NOS FORMATIONS D'UNE JOURNÉE

Revalidation obligatoire des chirurgiens-dentistes à la radioprotection des patients

FORMAT  
DPC

Travail à 4 mains, tubs et cassettes : quelle organisation ? **ED**

Formation clinique au traitement du Syndrome d'Apnées Obstrucives du Sommeil (SAOS) et du ronflement par Orthèses d'Avancée Mandibulaire (OAM) **Avec ateliers**

Les prescriptions médicamenteuses en médecine bucco-dentaire : comment prescrire au mieux ?

FORMAT  
DPC

Et si on parlait de la santé du chirurgien-dentiste ?

**ED**

**2 niveaux**

Formation de prévention et auto-traitement des troubles musculo-squelettiques

Revalidation AFGSU 1 et 2

**ED**

**Avec ateliers**

**Votre 1<sup>ère</sup> action de DPC de l'année de 2 ou 3 jours  
à moins de 96 €\*\* et indemnisée 630 €  
(14h décomptées de votre forfait annuel DPC (plafond))**

## NOS ATELIERS DE 2 ET 3 JOURS

Formation à l'hypnose médicale à visée analgésique et anxiolytique

**ED**

FORMAT  
DPC

**Avec ateliers**

**2 niveaux**

Les urgences médicales au cabinet dentaire (AFGSU 1 et 2)

**ED**

**Avec ateliers**

Initiation à l'Éducation Thérapeutique du patient pour la prévention des pathologies bucco-dentaires  
Une démarche éducative au service des professionnels pour renforcer l'implication du patient

**ED**

FORMAT  
DPC

**Avec ateliers**

**ED** Equipe dentaire \*par l'Agence Nationale du DPC \*\* tarif non adhérent (UFSBD)

## Les bonnes raisons de participer aux formations de l'UFSBD :

- Nos formations sont interactives et laissent libre place aux questions et aux discussions
- Concrètes, elles sont directement applicables au cabinet
- Nos formateurs spécialisés apportent théorie et pratique en pédagogie active avec analyse de cas concrets, nombreux exercices pratiques ...

**... et toujours, une équipe à votre écoute pour vous aider à réaliser les démarches de prise en charge.**

**Ne tardez plus, contactez-nous !**

**01 44 90 93 91/94 ou par mail à [formation@ufsbd.fr](mailto:formation@ufsbd.fr)**

# Santé Publique

En pratique

Formation

Santé Publique



## Présidentielle, **demandez le programme santé!**

La santé publique demeure un thème parfois marginalisé dans le cadre d'une élection présidentielle, autour duquel se confrontent plusieurs visions. Après que les débats se soient cristallisés un temps autour de la question du remboursement des soins, avec la proposition de François Fillon de réserver à l'Assurance Maladie la prise en charge des seules affections graves et maladies longue durée, les candidats ont étayé leurs mesures dans le domaine. Passage en revue.



16 Mds€

c'est le coût estimé  
du remboursement à  
100 % des soins de santé  
prescrits, prôné par  
Jean-Luc Mélenchon.



Emmanuel Macron  
propose de multiplier par

2

le nombre de maisons  
de santé publique pour  
redonner de l'attractivité  
médicale aux territoires.

# Les mesures santé des et les propositions c



La santé reste un sujet majeur pour les Français, et une enquête publiée par BVA Opinion en novembre 2016 révèle ainsi que plus de 80 % d'entre eux la considèrent comme une préoccupation première de leur quotidien, devant les ressources financières ou l'emploi.

## EN SAVOIR PLUS



### Pour la valorisation des actes de prévention

Il y a urgence à accorder une plus grande importance à la prévention, qui reste en France le parent pauvre de la santé avec seulement 3,2 milliards d'euros qui lui sont consacrés, soit 2 % des dépenses de soins contre 3 % dans les autres pays de l'OCDE. Laurent Ouazana<sup>[1]</sup> a présenté une série de 16 recommandations aux candidats à la présidentielle 2017, avec au premier rang la mise en œuvre d'une vraie politique de prévention en santé. « Plus une pathologie est prise en compte tôt, plus on augmente les chances de guérison du patient, et plus on diminue également les coûts pour la collectivité », souligne Laurent Ouazana. Enfin, l'Institut recommande une campagne nationale de collecte de données médicales pour instaurer un radar de bonne santé et diriger certaines populations vers des examens ou analyses.

[1] de l'IPS: Institut de la protection sociale.



**Il faut concevoir les politiques de santé comme des politique de bonne santé et de bien-être. "**

**Benoît Hamon**

La France insoumise [jlm2017.fr](http://jlm2017.fr)

### Jean-Luc Mélenchon

« Le remboursement à 100 % par la Sécurité sociale des soins permettrait de faciliter une prise en charge rapide des malades, évitant ainsi une aggravation. Aujourd'hui, un Français sur trois renonce à des soins pour des raisons financières. »

- Rembourser à 100 % les soins de santé prescrits, dont les soins et appareils dentaires, optiques et auditifs, faire baisser le tarif des lunettes et appareils auditifs.
- Abolir les dépassements d'honoraires, renforcer le patient au forfait, créer des centres de santé pratiquant le tiers payant.
- Faire de la prévention et de l'éducation à la santé dès le plus jeune âge en renforçant la médecine scolaire et la PMI (Protection Maternelle Infantile).
- Créer un corps de médecins généralistes fonctionnaires rémunérés pendant leurs études, afin de pallier l'absence de médecins dans certaines zones.

#HAMON  
2017

### Benoît Hamon

« En matière de santé, l'État doit informer le citoyen, lui donner accès à l'éducation et limiter l'influence des lobbies qui agissent dans le sens contraire. »

- Instaurer une mission nationale d'accès aux soins, intégrée aux ARS et missionnée pour faciliter l'installation de médecins dans les zones à forte demande.
- Conditionner le conventionnement des médecins à l'installation dans une zone qui n'est pas déjà surdotée.
- Développer le modèle de maisons de santé pluridisciplinaires où les médecins exerceraient en libéral, avec l'appui d'une société de services pour assurer les fonctions comptabilité, gestion et secrétariat.
- Rembourser l'activité sportive prescrite par un médecin pour les malades chroniques.

# Les principaux candidats concrets de l'UFSBD

**EM!**

## Emmanuel Macron

« Quatre chantiers clés : la révolution de la prévention, l'accès de tous à des soins de qualité, la transformation de l'hôpital, une vraie politique industrielle et d'innovation. »

- Prendre en charge à 100% l'optique, l'audition et le dentaire à l'horizon 2022.
- Valoriser de manière prioritaire l'acte de prévention. Créer un service sanitaire de trois mois pour les étudiants en santé consacré à des actions de prévention.
- Diversifier le mode de rémunération des médecins généralistes, par exemple avec la mise en place de forfaits pour les publics sensibles.
- Doubler le nombre de maisons de santé publique d'ici 2022.



## L'UFSBD PARTAGE SES CONVICTIONS ET SES PROPOSITIONS

Pour l'UFSBD, le mot d'ordre de notre engagement est le suivant : « Osons la santé bucco-dentaire pour tous! »

Le problème est identifié, il s'agit désormais de l'aborder de front, d'initier des solutions de bon sens en passant d'une logique de politique de soins à **une logique de politique de santé**, de développer les stratégies d'éducation et d'information, et de renforcer les moyens alloués aux praticiens.

Nous pensons que ces objectifs déterminants sont atteignables au moyen de plusieurs initiatives clés.

À commencer par des mesures collectives réglementaires telles que la mise en place de la taxe soda ou la baisse de la TVA sur les produits d'hygiène bucco-dentaire.

La prévention doit quant à elle investir tous les terrains, ceux où se trouvent des publics cibles prioritaires en particulier : crèches, écoles, établissements médico-sociaux, etc. selon une approche combinant proximité, régularité et pérennité.

Enfin, il nous paraît essentiel de développer la logique de personnalisation de la prise en charge, via notamment l'inscription de la visite annuelle chez le dentiste dans le parcours santé de chaque Français ou la promotion et le soutien des examens de prévention à tous les âges de la vie, en plus de ceux déjà existants.

Pour en savoir plus sur les propositions de l'UFSBD, rendez-vous sur [www.ufsbd.fr](http://www.ufsbd.fr)



## François Fillon

« L'Assurance maladie doit continuer à couvrir les soins comme aujourd'hui et même, mieux rembourser des soins qui sont largement à la charge des assurés, comme les soins optiques et dentaires. »

- Supprimer la généralisation du tiers payant.
- Faire du médecin traitant l'acteur central du parcours de soin et le pivot de la politique de prévention, avec une rémunération spécifique pour cette mission.
- Renforcer les incitations pour les médecins généralistes à l'installation dans les déserts médicaux.
- Proposer aux médecins libéraux des parcours mixtes public/privé en créant un nouveau statut de médecin attaché à l'hôpital.
- Garantir une meilleure formation continue des professionnels de santé et simplifier leurs tâches administratives en les accompagnant dans leur informatisation.



**La prévention permet de faire des économies considérables sur le reste de l'activité de santé.**

François Fillon



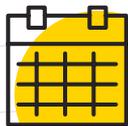
## Marine Le Pen

« Je m'engage à ne pas réduire la prise en charge des soins de l'Assurance maladie et je m'oppose fermement à la privatisation des dépenses de soins. »

- Supprimer l'aide médicale d'État (AME).
- Revenir sur la généralisation du tiers payant en cas de bilan négatif de cette réforme.
- Réorganiser la carte hospitalière et développer les maisons de santé/centres hospitaliers ou médicaux pluridisciplinaires locaux.
- Créer une Carte Vitale biométrique et développer la vente de médicaments à l'unité pour lutter contre les fraudes et trafics.

# agenda

• 2017 •



## Vos rendez-vous

### AVRIL 2017

**Agir sur les comportements nutritionnels. Réglementation, marketing et influence des communications de santé.**

Les 8, 9 et 10 juin.  
Centre de congrès Pierre Baudis,  
Toulouse.

### JUIN 2017

**Décloisonner le suivi et le soin des personnes en situation de handicap et/ou atteintes de pathologies chroniques : les parcours de vie coordonnés.**

Les 12 et 13 juin.  
Université de Rouen, Mont-Saint-Aignan, et de Caen, Normandie.

### OCTOBRE 2017

**Congrès de la Société française de santé publique (SFSP) co-organisé avec l'ADELF (Association des épidémiologistes de langue française).**

Du 4 au 6 octobre.  
Amiens.



## Vos formations

### DE MARS À MAI 2017

**Les prescriptions médicamenteuses en médecine bucco-dentaire : comment prescrire au mieux ? (DPC)**

BORDEAUX, le 16 mars.  
BREST, le 27 avril.  
PARIS, le 11 mai.

**Revalidation obligatoire des chirurgiens-dentistes à la radioprotection des patients (DPC)**

SAINT-ÉTIENNE, le 23 mars.  
METZ, le 13 avril.  
NICE, le 11 mai.  
MONTPELLIER, le 11 mai.  
STRASBOURG, le 18 mai.

**Les urgences médicales au cabinet dentaire (AFGSU 1 et 2)**

PARIS, les 23, 24 et 30 mars.  
TOULOUSE, les 20, 21 et 27 avril.

**Formation clinique au traitement du Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (SAOS) et du ronflement par Orthèse d'Avancée Mandibulaire (OAM)**

ARRAS, le 24 mars.  
NICE, le 7 avril.  
PARIS, le 4 mai.

**Formation à l'utilisation du MEOPA en partenariat avec URPS Nouvelle-Aquitaine (DPC)**

PÉRIGUEUX, les 6 et 7 avril.  
POITIERS, les 27 et 28 avril.  
PAU, les 18 et 19 mai.

**Initiation à l'Éducation Thérapeutique du Patient pour la prévention des pathologies bucco-dentaires (DPC)**

MONTPELLIER, les 20 et 21 avril.  
RENNES, les 18 et 19 mai.

**Formation de prévention et d'autotraitement des troubles musculo-squelettiques**  
BREST, le 18 mai.



### D'INFOS

- 📞 Pour tout renseignement, contactez le service formation de l'UFSBD 01 44 90 93 91/94 ou
- 🌐 [www.ufsbd.fr](http://www.ufsbd.fr) rubrique « formation » ou
- ✉ par mail [formation@ufsbd.fr](mailto:formation@ufsbd.fr)

# CHIRURGIENS-DENTISTES



NOUS VOUS PROPOSONS UNE OFFRE DÉDIÉE À VOTRE PROFESSION :

## ■ BANQUE AU QUOTIDIEN

Nos conseillers Professions Libérales vous accompagnent étroitement de la création, au développement et à la transmission de votre activité.

## ■ ENCAISSEMENT

Nos solutions innovantes vous permettent de proposer à vos clients un service de paiement simple et sécurisé.

## ■ FINANCEMENT

Que votre projet soit privé ou professionnel, vous trouvez réactivité et simplicité dans nos solutions de financement.

## ■ EXPERTISE PATRIMONIALE

Notre dispositif patrimonial vous apporte le conseil nécessaire à l'organisation de votre patrimoine de la gestion sous mandat à la banque privée.

Votre contact : Sandra Culotti - 01 40 22 47 28 - [sandra.culotti@cdn.fr](mailto:sandra.culotti@cdn.fr)

Groupe Crédit du Nord  PLUS LOIN, AVEC VOUS

**Banque  
Courtois**

**Banque  
Kolb**

**Banque  
Laydernier**

**Banque  
Nuger**

**Banque  
Rhône-Alpes**

**Banque  
Tarneaud**

**Société  
Marseillaise de Crédit**

**Crédit  
du Nord**

**Crédit du Nord** – Société Anonyme au capital de EUR 890 263 248 – SIREN 456 504 851 – RCS Lille – N° TVA FR83 456 504 851 – Siège Social: 28, place Rihour - 59800 Lille – Siège Central: 59, boulevard Haussmann - 75008 Paris – Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 023 739.

**Banque Courtois** – Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de EUR 18 399 504 – SIREN 302 182 258 – RCS Toulouse – N° TVA FR15 302 182 258 – Siège Social: 33, rue de Rémusat - BP 40107 - 31001 Toulouse Cedex 6 – Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 023 867.

**Banque Rhône-Alpes** – Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de EUR 12 562 800 – SIREN 057 502 270 – RCS Grenoble – N° TVA FR82 057 502 270 – Siège Social: 20 et 22, boulevard Edouard Rey - BP 77 - 38041 Grenoble Cedex 9 – Siège Central: 235, Cours Lafayette - 69451 Lyon Cedex 06 – Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 023 988.

**Banque Laydernier** – Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de EUR 24 788 832 – SIREN 325 520 385 – RCS Annecy – N° TVA FR87 325 520 385 – Siège Social: 10, avenue du Rhône - 74997 Annecy Cedex 09 – Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 023 972. **Banque Tarneaud** – Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de EUR 26 702 768 – SIREN 754 500 551 – RCS Limoges – N° TVA FR69 754 500 551 – Siège Social: 2 et 6, rue Turgot - 87011 Limoges Cedex. Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 023 953. **Banque Nuger** – Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de EUR 11 444 581 – SIREN 855 201 463 – RCS Clermont-Ferrand – N° TVA FR88 855 201 463 – Siège Social: 5, place Michel de l'Hospital - 63000 Clermont-Ferrand – Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 023 937.

**Banque Kolb** – Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de EUR 14 099 103 – SIREN 825 550 098 – RCS Epinal – N° TVA FR37 825 550 098 – Siège Social: 1 et 3, place du Général de Gaulle - BP 1 - 88501 Mirecourt Cedex – Direction Centrale: 2, place de la République - BP 50528 - 54008 Nancy Cedex. Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 023 859.

**Société Marseillaise de Crédit** – Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de EUR 24 471 936 – SIREN 054 806 542 – RCS Marseille - N° TVA FR79 054 806 542. Siège Social: 75, rue Paradis - 13006 Marseille – Société de Courtage d'Assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 019 357.

**“Chacun son métier, et les vaches seront bien gardées”**

Externalisez vos obligations réglementaires en radioprotection, dès maintenant !



**OFFRES SPÉCIALES**

du 5 mars au 5 mai 2017

POUR UN PACK PCR ACHETÉ  
=  
un calcul de radioprotection\*  
ou un rapport de conformité  
**OFFERT**

## PACK PCR DENTAIRE

à partir de

**39€<sup>90</sup>\*\***

**N'attendez plus, contactez-nous !**

dentaire@alara-expertise.fr  
03 68 33 11 39  
www.alara-expertise.fr

En partenariat avec



\* Pour toute installation faite à partir du 1er janvier 2016

\*\* Prix TTC mensuel pour un équipement sous condition d'engagement de durée (frais annexes inclus)